

apcacontacts@gmail.com

Lettre bimestrielle septembre-octobre 2025



http://apca-asso.fr

FED - Fédération Environnement Durable

Énergie : une dérive grave menace la confiance publique

Dans un article paru le 14 octobre dans les Echos (1) l'association Patrimoine Nucléaire et octobre Climat (PNC-France), **présidée par** Bernard Accoyer ancien Président de l'Assemblée Nationale, alerte sur une dérive préoccupante de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), Dans une note publiée en septembre sur son site institutionnel, intitulée « Débats sur l'énergie : démêler le vrai du faux », la CRE s'écarte gravement de sa mission de régulateur pour adopter une posture relevant de la communication d'influence, reprenant les arguments des lobbies des énergies renouvelables. Face à ces dérives, **PNC-France demande le retrait ou la révision approfondie** du document litigieux, ainsi que la publication sur le site de la CRE d'un **avis rectificatif** précisant que cette note ne saurait représenter une position normative.

La Fédération Environnement Durable (FED), devant la gravité des faits évoqués, n'exclut pas la possibilité de déposer une plainte administrative ou pénale à l'encontre des responsables de cette publication, afin de faire respecter les principes de neutralité et d'indépendance qui s'imposent à toute autorité administrative

L'**Académie des sciences** vient de publier un **rapport majeur** sur l'avenir énergétique de la France, signé par quatre scientifiques de tout premier plan :

- Marc Fontecave, chimiste, professeur au Collège de France,
- Gérard Bonhomme, physicien, Institut Jean Lamour (CNRS),
- Dominique Grand, spécialiste de l'hydroélectricité,
- Jacques Treiner, physicien et chercheur à l'Université Paris-Cité.

Les scientifiques préviennent « 50 % d'énergies intermittentes entraineront une chute trop forte du rendement global du pays. Ils en appellent à une réévaluation urgente de la stratégie énergétique française avant la signature de la PPE3, afin d'éviter un effondrement de la sécurité énergétique et un affaiblissement économique durable.

APCA:

Participation à la réunion de l'APSECS 76 du 24 septembre. L'objet était de sensibiliser sur le fait que les objectifs de production de quantité d'énergie renouvelable SRADDET (régional) 2026 est dépassé et presque atteint pour l'objectif 2030. La Seine Maritime y contribue au-delà de tous les autres départements de Normandie

Intégration d'un nouveau membre du bureau de l'APCA;

Michel de Buyer trésorier succède à Charles- Henri de Boissieu

Cette cooptation sera ratifiée au cours de la prochaine AG

Rendez-vous de l'APCA le 8 octobre 2025 avec Bertrand Bellanger Président du conseil départemental au sujet de la prolifération anarchique des projets de parc éoliens terrestres et de la contribution significative du département de la Seine Maritime à la production d'énergie ;

Saint-Pierre-le-Viger / La Gaillarde : renouvellement du parc existant

Le chantier est à l'arrêt. Les semelles de fondation des éoliennes déposées sont toujours en place. L'APCA suit ce dossier avec une grande vigilance et s'assurera du respect des engagements des promoteurs.

Parc de Drosay - Sasseville :

Une nouvelle fois, la société VSB a tenté d'éluder tout véritable débat en déposant un dernier mémoire auprès de la CAA de Douai le jour même de la clôture de la procédure.

Les communes concernées et l'APCA avaient déjà dénoncé la conduite de VSB, et ont réagi avec efficacité et détermination : demande de délai complémentaire et dépôt d'un mémoire en réplique par Maitre Monanny.

La DREAL/Préfecture ont aussi déposé un nouveau mémoire en réplique à celui de VSB La fin de l'instruction est fixée au 3 novembre 2025 ;

Nous attendons l'audience.

Projet Gerponville Bertreville Theuville :

Création à l'initiative des membres du groupe GBT d'une association « Cigogne en Pays de Caux » Réunion du groupe GBT le 2 octobre : objectif renforcement du programme d'action, reprise des manifestions

L'APCA est toujours en attente de la transmission par la Préfecture/Dreal du dossier déposé par le promoteur

Une convention en vue de l'établissement d'un refuge de chauve-souris portée par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères a été déposée à la mairie de Theuville en vue de sa présentation en conseil municipal d'une

Projet Fultot:

Dans une lettre très documentée et argumentée, l'APCA a alerté la Préfecture de la Seine Maritime et les grands élus régionaux sur le mitage par des parcs éoliens du territoire de la communauté de commune de la Côte d'Albâtre et demandé un rendez-vous concernant le projet de parc éolien « Les Champs Tournants » porté par les sociétés SEIDER et GP Joule sur le territoire des communes de Fultot, Hautot-l'Auvray, Anglesqueville-la-Bras-Long, Gonzeville et Bénesville (Seine-Maritime).

Par ailleurs, au 1er octobre 2025, la DREAL était toujours en attente de réception de la pièce 7.3 du dossier du promoteur concernant la maîtrise foncière.

Comment engager une enquête publique avec un dossier incomplet ?

Projet Brametot Autigny

Le rendez-vous avec Jean-François Aligny maire de Brametot s'est tenu le 20 aout 2025. Il a permis d'évoquer de manière très constructive les prochaines étapes du projet, le bilan des accords fonciers, et d'échanger sur le plan d'actions à mettre en œuvre

Un boitage de flyers a été réalisé au mois d'octobre.

Il a reçu un accueil très favorable ; les riverains prennent peu à peu conscience de l'ampleur des nuisances engendrées par ce projet.



N'hésiter à en demander : apcacontacts@gmail.com, il est gratuit pour les adhérents

Faites adhérer vos proches, amis et voisins Plus nous serons nombreux, mieux nous serons écoutés